



Fondation Desjardins

États financiers
au 31 décembre 2022

ÉTATS FINANCIERS

TABLE DES MATIÈRES

Rapport

Rapport de l'auditeur indépendant	3
-----------------------------------	---

États financiers

Bilan	6
État des résultats	7
État de l'évolution de l'actif net	8
État des flux de trésorerie	9

Notes complémentaires aux états financiers

Note 1 – Mode de présentation	10
Note 2 – Principales méthodes comptables	10
Note 3 – Placements	12
Note 4 – Contributions reportées	12
Note 5 – Produits	13
Note 6 – Opérations conclues avec des parties apparentées	14
Note 7 – Gestion des risques découlant des instruments financiers	15
Note 8 – Événement important	16



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Fondation Desjardins

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Desjardins (la Fondation) aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation, qui comprennent :

- les bilans aux 31 décembre 2022 et 2021;
- les états des résultats pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net pour les exercices clos à ces dates;
- les états des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes complémentaires, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Place de la Cité, Tour Cominar, 2640, boulevard Laurier, bureau 1700, Québec (Québec) Canada G1V 5C2
Tél. : +1 418 522-7001, Téléc. : +1 418 522-5663

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

Québec (Québec)
Le 24 avril 2023

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A124423

Bilan

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	Fonds de revenus	Fonds de capital	Fonds affecté – Grands Donateurs	Élimination	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
ACTIF							
Actif à court terme							
Trésorerie et équivalents de trésorerie		25 \$	173 \$	8 092 \$	— \$	8 290 \$	6 465 \$
Débiteurs		165	—	301	—	466	143
Solde interfonds		10 351	—	—	(10 351)	—	—
		10 541	173	8 393	(10 351)	8 756	6 608
Placements	3	—	46 022	21 568	—	67 590	68 461
		10 541 \$	46 195 \$	29 961 \$	(10 351) \$	76 346 \$	75 069 \$
PASSIF							
Passif à court terme							
Créditeurs		203 \$	— \$	2 \$	— \$	205 \$	313 \$
Contributions reportées	4	223	—	—	—	223	228
Solde interfonds		—	10 345	6	(10 351)	—	—
		426	10 345	8	(10 351)	428	541
Actif net							
Dotation		—	35 850	17 916	—	53 766	47 795
Grevé d'affectations d'origine externe		—	—	12 037	—	12 037	10 518
Non affecté		10 115	—	—	—	10 115	16 215
		10 115	35 850	29 953	—	75 918	74 528
		10 541 \$	46 195 \$	29 961 \$	(10 351) \$	76 346 \$	75 069 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration,

Guy Cormier,
Président du conseil

Dominique Jodoin,
Vice-président du conseil

État des résultats

Pour les exercices terminés le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)		Fonds de revenus		Fonds de capital		Fonds affecté – Grands Donateurs		Total	
	Notes	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
PRODUITS									
Revenus (pertes) de placement	5	(5 482) \$	1 266 \$	— \$	— \$	(992) \$	671 \$	(6 474) \$	1 937 \$
Contributions		5 077	6 249	1 500	466	—	—	6 577	6 715
Souscriptions	5	—	—	—	—	9 742	8 309	9 742	8 309
		(405)	7 515	1 500	466	8 750	8 980	9 845	16 961
CHARGES									
Bourses, octrois et prix		5 682	4 713	—	—	2 579	2 687	8 261	7 400
Autres charges		13	9	—	—	181	131	194	140
		5 695	4 722	—	—	2 760	2 818	8 455	7 540
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES									
		(6 100) \$	2 793 \$	1 500 \$	466 \$	5 990 \$	6 162 \$	1 390 \$	9 421 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

Pour les exercices terminés le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)	Fonds de revenus		Fonds de capital		Fonds affecté – Grands Donateurs		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	16 215 \$	13 422 \$	34 350 \$	33 884 \$	23 963 \$	17 801 \$	74 528 \$	65 107 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(6 100)	2 793	1 500	466	5 990	6 162	1 390	9 421
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	10 115 \$	16 215 \$	35 850 \$	34 350 \$	29 953 \$	23 963 \$	75 918 \$	74 528 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)	2022	2021
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	1 390 \$	9 421 \$
Ajustements pour :		
Souscriptions qui correspondent à des dotations reçues en trésorerie	(300)	(1 942)
Souscriptions reçues en fonds ou en actions	(9 442)	(5 167)
Variation de la valeur de rachat des polices d'assurance-vie	(422)	—
Pertes sur disposition d'obligations	4	—
Pertes (gains) nets réalisés et non réalisés sur les placements évalués à la juste valeur	8 757	(349)
	(13)	1 963
Variations des actifs et des passifs d'exploitation		
Débiteurs	(323)	10
Créditeurs	(108)	(761)
Contributions reportées	(5)	4
Placements	422	—
	(14)	(747)
	(27)	1 216
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dotations reçues	300	1 942
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Ventes ou échéances d'obligations	153	—
Achats de placements évalués à la juste valeur	(3 201)	(5 116)
Ventes de placements évalués à la juste valeur	4 600	3 784
	1 552	(1 332)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 825	1 826
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 465	4 639
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	8 290 \$	6 465 \$
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Trésorerie	8 110	4 610
Bons du trésor	173	1 750
Certificats de dépôts	7	105
	8 290 \$	6 465 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu des souscriptions en fonds communs de placement et en actions totalisant 9 442 k\$ (5 167 k\$ en 2021), lesquelles sont constituées de 4 171 k\$ (2 811 k\$ en 2021) de dotations et de 5 271 k\$ (2 356 k\$ en 2021) d'apports affectés. Ces opérations sont sans effet sur la trésorerie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE 1 – MODE DE PRÉSENTATION

Statut et nature des activités

La Fondation Desjardins (la Fondation), constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies (Québec)*, est un organisme sans but lucratif dont l'objectif est de soutenir la réussite éducative par l'octroi de bourses d'études, de prix et de dons à des organismes de bienfaisance enregistrés (donataires reconnus) et d'accompagner des membres et clients Desjardins dans la réalisation de leurs objectifs philanthropiques. La Fondation est inscrite auprès de l'Agence du revenu du Canada comme organisme de bienfaisance enregistré et elle n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada - Comptabilité* (le Manuel)

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des jugements, à des estimations et à des hypothèses ayant une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice.

Le contexte économique n'a pas eu d'incidences importantes sur les jugements posés ainsi que sur les estimations et hypothèses formulées par la direction aux fins de l'établissement des états financiers.

NOTE 2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle

Ces états financiers sont exprimés en dollars canadiens, cette monnaie étant également la monnaie fonctionnelle de la Fondation. Les chiffres présentés dans les tableaux des notes complémentaires sont en milliers de dollars, sauf indication contraire. Le symbole k\$ est utilisé pour désigner les milliers de dollars.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Comptabilité par fonds

La Fondation comptabilise ses activités selon les trois fonds suivants :

- Le Fonds de revenus présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'attribution d'octrois (bourses, prix et dons) et à l'administration de la Fondation;
- Le Fonds de capital présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la constitution d'un capital aux fins de l'attribution de bourses, prix et dons. Ce fonds représente le fonds de dotation de la Fondation;
- Le Fonds affecté – Grands donateurs présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux fonds capitalisés créés par des membres et clients Desjardins afin de réaliser des engagements philanthropiques pour des causes déterminées par ces créateurs de fonds. Certains des apports comptabilisés dans ces fonds constituent des dotations.

NOTE 2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits et actif net

Les apports du Fonds de revenus sont comptabilisés selon la méthode du report, c'est-à-dire que les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, alors que les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports du Fonds de capital et du Fonds affecté – Grands donateurs sont grevés d'affectations externes et sont constatés comme produits aux résultats de chacun de ces fonds conformément à la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Dans le Fonds de revenus, les revenus de placement comprennent les revenus de dividendes, les revenus d'intérêts, les gains et pertes sur disposition de placements, ainsi que la variation de la juste valeur non réalisée sur les fonds négociés en bourse Desjardins (FNB).

Dans le Fonds affecté – Grands donateurs, les revenus de placement comprennent les revenus de dividendes, les revenus d'intérêts, les gains et pertes sur disposition de placements, la variation de la juste valeur non réalisée sur les fonds communs de placement et les actions de sociétés cotées en bourses, ainsi que la variation de la valeur de rachat des polices d'assurance-vie.

Les revenus de dividendes et d'intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

L'actif net de la Fondation est présenté et comptabilisé comme suit :

- Non affecté : L'actif net non affecté représente les apports non affectés après déduction des charges;
- Grevé d'affectations d'origine externe : L'actif net grevé d'affectations d'origine externe représente la portion de l'actif net qui est grevée d'une obligation imposée depuis l'extérieur de l'organisme d'utiliser les sommes d'une façon prescrite;
- Dotation : L'actif net – Dotation représente la portion de l'actif net qui doit être conservée en permanence en vertu d'affectations externes par lesquelles les donateurs imposent à la Fondation de maintenir en permanence les ressources attribuées.

Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation

La Fondation évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers provenant d'opérations non conclues avec des apparentés à la juste valeur et ceux provenant d'opérations conclues avec des apparentés au coût ou à la juste valeur selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers provenant d'opérations non conclues avec des apparentés au coût amorti et ceux provenant d'opérations conclues avec des apparentés selon la méthode du coût, à l'exception des placements qui ont été initialement désignés à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût amorti se composent de certains débiteurs et de placements en obligations. Les actifs financiers provenant d'opérations conclues avec des apparentés qui sont évalués selon la méthode du coût se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de certains débiteurs.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placement, des FNB et des actions de sociétés cotées sur un marché actif.

Les passifs financiers évalués au coût amorti ou selon la méthode du coût se composent des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût amorti ou selon la méthode du coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, des bons du trésor, des certificats de dépôts, des chèques et autres éléments en circulation.

Dons de polices d'assurance-vie

La Fondation peut recevoir des dons sous forme de polices d'assurance-vie pour lesquelles elle est désignée comme titulaire et bénéficiaire du contrat d'assurance vie. À chaque date de clôture, un actif correspondant à la valeur de rachat de la police d'assurance-vie est comptabilisé et les augmentations de cette valeur de rachat sont comptabilisées à titre d'apport de l'exercice.

NOTE 3 – PLACEMENTS

Les placements se détaillent comme suit :

	2022	2021
Fonds de capital		
Fonds négociés en bourse - Actions	14 154 \$	10 648 \$
Fonds négociés en bourse - Obligations	31 868	38 122
Total des placements dans le Fonds de capital	46 022 \$	48 770 \$
Fonds affecté - Grands Donateurs		
Fonds négociés en bourse - Actions	61 \$	55 \$
Fonds négociés en bourse - Obligations	138	194
Fonds communs de placements - Actions	9 054	7 684
Fonds communs de placements - Obligations	8 712	7 453
Fonds communs de placements - Actions et obligations	2 647	2 640
Actions de sociétés cotées en bourses	534	1 512
Obligations au coût amorti, taux variant de 0,50 % à 2,75 % ayant une juste valeur de 0 \$ au 31 décembre 2022	—	153
Valeur de rachat des polices d'assurance-vie	422	—
Total des placements dans le fonds affecté - Grands Donateurs	21 568 \$	19 691 \$
Total des placements	67 590 \$	68 461 \$

NOTE 4 – CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les contributions reportées représentent des sommes reçues afin de couvrir des charges futures spécifiques du Fonds de revenu qui n'ont pas encore été engagées à la date de clôture. Le tableau suivant présente les variations des contributions reportées :

Contributions reportées afférentes à												
	Initiatives visant le rayonnement du modèle coopératif		Grand défi Desjardins		Ascension du Kilimandjaro		Tournoi de golf		Sur le chemin		Total des contributions reportées	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Solde au début de l'exercice	50 \$	50 \$	163 \$	159 \$	15 \$	15 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	228 \$	224 \$
PLUS : Montants encaissés au cours de l'exercice	—	—	53	25	—	—	21	—	1	—	75	25
MOINS : Montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(31)	—	(33)	(21)	—	—	(16)	—	—	—	(80)	(21)
Solde à la fin de l'exercice	19 \$	50 \$	183 \$	163 \$	15 \$	15 \$	5 \$	— \$	1 \$	— \$	223 \$	228 \$

NOTE 5 – PRODUITS

Fonds affecté – Grands donateurs

La répartition des produits du Fonds affecté – Grands donateurs entre les dotations et les apports affectés se détaille comme suit :

	2022			2021		
	Dotations	Apports affectés	Total	Dotations	Apports affectés	Total
Revenus (pertes) de placement	— \$	(992) \$	(992) \$	— \$	671 \$	671 \$
Souscriptions	4 471	5 271	9 742	4 753	3 556	8 309
	4 471 \$	4 279 \$	8 750 \$	4 753 \$	4 227 \$	8 980 \$

Dotations

Le tableau suivant présente le total des produits de l'exercice qui constituent des dotations, ainsi que les fonds dans lesquels ces dotations ont été comptabilisées :

	2022			2021		
	Fonds de capital	Fonds affecté - Grands donateurs	Total	Fonds de capital	Fonds affecté - Grands donateurs	Total
Souscriptions	— \$	4 471 \$	4 471 \$	— \$	4 753 \$	4 753 \$

NOTE 5 – PRODUITS (suite)

Revenus de placement

Les revenus de placement se détaillent comme suit :

	2022	2021 (1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Revenus d'intérêts	71 \$	13 \$
Fonds négociés en bourse Desjardins (FNB)		
Revenus d'intérêts	1 167	712
Revenus de dividendes	222	991
Gains (pertes) sur dispositions	(999)	642
Variation de la juste valeur non réalisée	(5 923)	(1 077)
	(5 533) \$	1 268 \$
Fonds communs de placement		
Revenus d'intérêts	236	180
Revenus de dividendes	158	110
Gains sur dispositions	3	499
Variation de la juste valeur non réalisée	(1 723)	(161)
	(1 326) \$	628 \$
Actions de sociétés cotées en bourses		
Revenus de dividendes	11	1
Gains (pertes) sur dispositions	(58)	15
Variation de la juste valeur non réalisée	(57)	12
	(104) \$	28 \$
Obligations		
Pertes sur dispositions	(4)	—
	(4) \$	— \$
Valeur de rachat des polices d'assurance-vie		
Variation de la valeur de rachat	422	—
	422 \$	— \$
Total des revenus (pertes) de placement	(6 474) \$	1 937 \$

(1) Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers de l'exercice courant. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les résultats ni sur le total de l'actif et du passif.

NOTE 6 – OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES PARTIES APPARENTÉES

La Fondation est apparentée à la Fédération des caisses Desjardins du Québec (la Fédération) du fait que les membres de son conseil d'administration siègent également au conseil d'administration de la Fédération. La Fédération fait partie des entités du Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins).

Les opérations et les soldes à la fin de l'exercice se détaillent comme suit :

	2022			2021		
	Caisses Desjardins	Autres apparentés	Total	Caisses Desjardins	Autres apparentés	Total
État des résultats						
Revenus (pertes) de placement	17 \$	(6 814) \$	(6 797) \$	2 \$	1 901 \$	1 903 \$
Contributions	3	4 137	4 140	—	4 513	4 513
Autres charges	1	175	176	2	131	133
Bilan						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 408 \$	4 709 \$	8 117 \$	2 763 \$	1 823 \$	4 586 \$
Placements	—	66 633	66 633	—	66 607	66 607
Débiteurs	—	165	165	—	143	143
Contributions reportées	—	19	19	—	50	50

La Fondation bénéficie du soutien de la Fédération, qui a pris à sa charge la totalité de ses frais d'administration pour les exercices financiers 2022 et 2021. Ces frais se détaillent comme suit :

	2022	2021
Frais payés par la Fédération pour la Fondation	1 809 \$	1 983 \$

La gestion des portefeuilles de placement de la Fondation est confiée à des entités du Mouvement Desjardins.

Les opérations avec les parties apparentées ont été conclues dans le cours normal des activités. Elles ont été mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties, à l'exception des instruments financiers contractés dans une opération entre apparentés qui sont évalués au coût ou à la juste valeur selon le cas.

NOTE 7 – GESTION DES RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, La Fondation est exposée à différents risques découlant des instruments financiers, notamment le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan.

Les principaux risques de crédit pour la Fondation sont liés aux débiteurs et aux placements. La Fondation s'est dotée d'une politique de placement dont les objectifs sont de :

- Maximiser les revenus de placement du portefeuille tout en visant une appréciation modérée de capital à long terme;
- Définir la répartition d'actifs de placement pour permettre une saine diversification;
- Adopter des normes régissant l'admissibilité des firmes de courtage en valeurs mobilières à revenus fixes;
- Intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la majorité de ses placements, tout en visant une empreinte carbonique plus faible que l'indice de référence.

Des contrôles et des mécanismes d'information sont mis en œuvre afin de s'assurer qu'il n'y a pas violation de la politique de placement.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de perte résultant d'une variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et leur volatilité.

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de prix en raison de ses activités de placement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses placements en obligations, en fonds communs de placement et en FNB d'obligations qui l'assujettissent à un risque de juste valeur.

La valeur comptable des obligations, par échéance contractuelle, ainsi que le taux d'intérêt effectif moyen pondéré s'établissent comme suit :

	2022		2021	
De 1 an à 5 ans	—	\$ — %	104	\$ 2,22 %
Plus de 5 ans à 10 ans	—	— %	49	0,86 %
Total	—	\$	153	\$

Risque de prix

Le risque de prix correspond à la perte potentielle résultant d'une variation de la valeur marchande d'actifs ne résultant pas d'une fluctuation des taux d'intérêt, du taux de change ou de la qualité de crédit de la contrepartie.

La Fondation est exposée au risque de prix en raison de ses placements dans des fonds communs de placement, dans des FNB et en actions de sociétés cotées en bourses sur un marché actif.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité de la Fondation de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière figurant ou non au bilan.

La Fondation est exposée à ce risque uniquement à l'égard de ses créiteurs. Elle gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement convertis en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

NOTE 8 – ÉVÉNEMENT IMPORTANT

En 2022, la Fondation a été informée du décès d'un Grand donateur qui avait désigné la Fondation à titre de légataire universel résiduaire. Ce legs sera versé à titre de don au Fonds affecté – Grands donateurs qui avait déjà été créé au sein de la Fondation par ce donateur. L'évaluation de l'inventaire successoral daté de janvier 2023 permet d'estimer que les montants qui seront encaissés en lien avec ce legs pourraient aller de plusieurs dizaines de millions de dollars à plus d'une centaine de millions de dollars. Ces montants seront remis à la Fondation au cours des prochaines années, au fur et à mesure de la liquidation du patrimoine successoral. En raison de l'incertitude en ce qui a trait au moment de la réception ainsi qu'aux montants qui seront effectivement reçus au cours des prochains exercices, les montants qui seront reçus subséquemment par la Fondation seront comptabilisés à titre d'apports du Fonds affecté - Grands Donateurs au fur et à mesure de leur réception par la Fondation. La Fondation prévoit que ce don par legs résiduaire aura une incidence significative sur sa situation financière au cours des prochaines années.